

PROTOCOLE d'accompagnement à la fusion

FUSION des administratifs

Le SNAPATSI est le seul syndicat à avoir fait des propositions écrites et concrètes.

Le SNAPATSI demande l'ouverture de **négociations** dans le cadre de la fusion des corps administratifs du Ministère de l'Intérieur actée au 1er janvier 2010.

Vendredi 18 décembre 2009, le Directeur de l'Administration de la Police Nationale et le Directeur des Ressources Humaines du Secrétariat Général ont réuni les organisations syndicales pour présenter **un document de travail actant des mesures d'accompagnement** à la fusion des corps administratifs du Ministère de l'Intérieur.

C'est une première réunion de travail **le SNAPATSI prend acte des premières propositions de l'administration.**

M a i s

le SNAPATSI EXIGE PLUS

notamment

des propositions chiffrées et calendaires !

Alliance SNAPATSI

Force de propositions

Force de négociations

Le syndicat qui AGIT pour vous !

*Le Bureau National
Le 18 décembre 2009*